

Formation E3D - Mardi 12 juin 2018 (Journée 1)

Formatrices :

Clémence Vrignon

Christelle Capel

Qu'est-ce que le développement durable ?

Chacun propose une définition et où nous avons vu des actions cette année ou l'année prochaine sur des papiers de couleurs.

Placement des papiers au tableau selon un certain ordre.

A gauche : actions, pilier environnemental.

En bas : aspect économique.

En haut : aspect social.

Au milieu : la définition pure avec les piliers : économique, social, environnemental, culture, gouvernance.

Axes : potager participatif, produits bio, tri des déchets (poubelles de couleur), recyclage du papier, pâte à papier, CVC, commission développement durable, consommation de pain, partenariat Ecopole (jeux de société), compost, Ulis avec la ville du futur, formulaire e-lyco, jardinage, apiculture/ruche (Lycée Jules Rieffel - St Herblain), bâtiment BBC.

Parcours avenir avec une liaison collège-lycée.

Deux mises au point :

Première mise au point - Scientifique : actualisation du concept

30 glorieuses -> consommation excessive, crise de 1973.

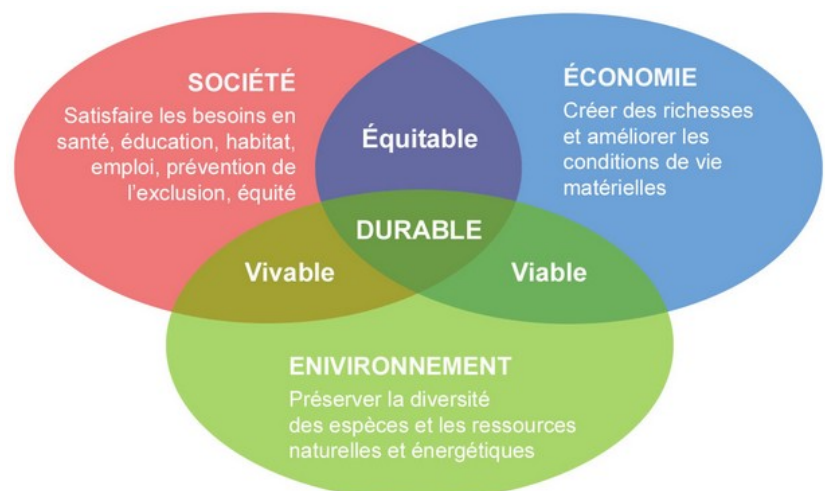
1972 : Suède : conférence des Nations Unies sur l'environnement (préoccupation mondiale) -> environnement sain).

1987 : rapport Brundtland (directrice de l'OMS) - Notre avenir à tous.

1992 : conférence de Rio - Principe 1 : les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au DD. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.

3 piliers :

- social,
- environnement,
- économie.



8 objectifs du millénaire pour le développement (2015) :



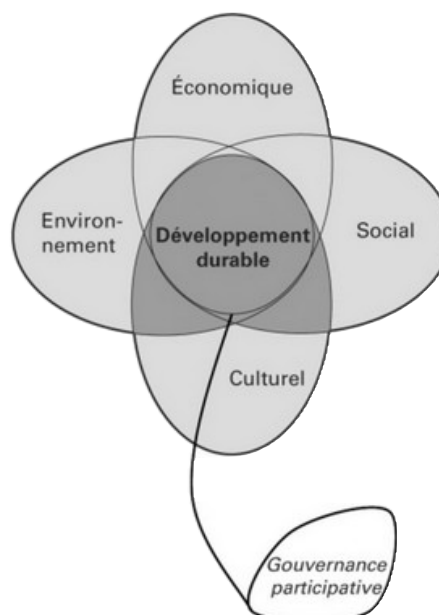
Apparition du pilier gouvernance (gouverner, sensibiliser, encourager, participation, collectif).

2012 : Apparition du pilier culturel -> toutes les nations, les cultures, les civilisations participent.

17 ODD - objectifs de DD (Rio +20) :



Fleur du DD (Anne Jegou)



Une deuxième définition : circulaire 2015

Développement durable :

Définition extraite de la circulaire 2015-018 du 4 février 2015 – « Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018 »

« Avec le social, l'économie et la culture, l'environnement constitue l'un des quatre piliers du développement durable, qui vise plus largement à atteindre un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Nathalie Ducré - I.A.-PR histoire-géographie

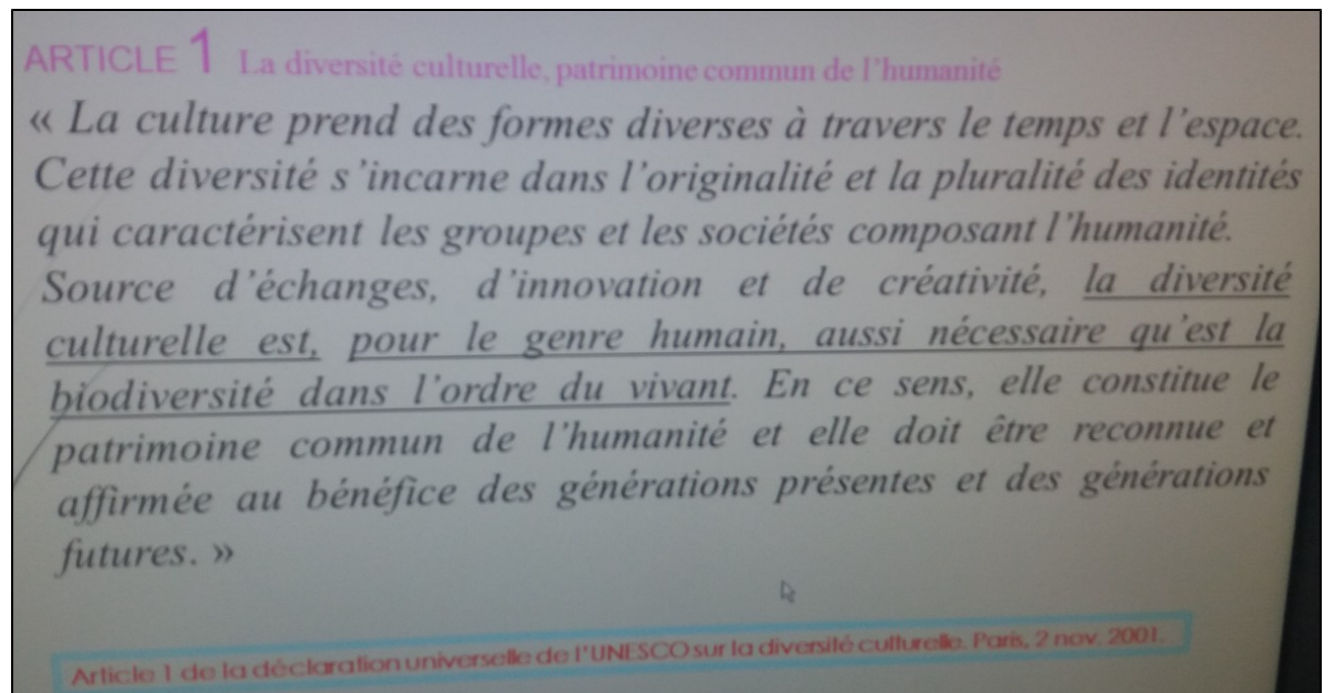
L'environnement :

Définition extraite de la circulaire 2015-018 du 4 février 2015 – « Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018 »

« L'environnement peut être défini comme l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines. L'environnement est ainsi constitué de l'ensemble des éléments qui, dans la complexité de leurs relations, constitue le cadre, le milieu, les conditions de vie pour l'homme ».

Nathalie Ducré - I.A.-PR histoire-géographie

La culture (Unesco, novembre 2001) :



Economie mauve (intégrant la culture) : exporter des produits sans altérer la culture dans lequel ils sont implantés.

FOREDD, février 2012 (Amiens) : Le Forum des ressources pour l'éducation au développement durable.

(M. Hagnerelle)

Ressources :

- Site académique Nantes (lien lettre d'actualité EDD),
<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-au-developpement-durable/>
- Site Foredd (Crdp Amiens),
<https://crdp.ac-amiens.fr/foredd/>
- Encyclopédie de l'environnement,
<http://www.encyclopedie-environnement.org/>
- Site de la DREAL Pays de la Loire,
<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>
- Site Mtaterre,
<http://www.mtaterre.fr/>
- Site Universcience (onglet DD),
<http://www.universcience.fr/fr/accueil/>
- Site de l'ONU (17 objectifs en anglais),
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>
- Formation continue pour les agents (Cnfpt),
<http://www.cnfpt.fr/>
- Formation au PAF (formation DD),
<http://paf.ac-nantes.fr/main.php?init=1>

- Formation TARA au PAF (expédition scientifique),
<https://oceans.taraexpeditions.org/>
- Ouvrage « L'établissement en démarche de développement durable », Canopé.
<https://www.reseau-canope.fr/notice/letablissement-en-demarche-de-developpement-durable.html>

Labellisation (Partie institutionnelle) :

Dossier de labellisation : 15 mars 2019.

Deuxième mise au point- Institutionnelle

Travail dans l'ensemble des disciplines : Attitude d'observation, de compréhension et de responsabilisation à l'égard de l'environnement.

2004 : Education à l'Environnement DD

2007 et 2011 : Education au DD (démarche globale intégrée au projet d'établissement). Former les enseignant(e)s, les personnels.

Education à la santé, solidarité, ... devient une des missions dans l'Education.

2013 : E3D = Ecole/Etablissement en démarche de développement durable.

2015-2020 : SNTEDD = stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable

2015 : Circulaire E3D.

Diagnostic du collège Simone Veil (voir document)

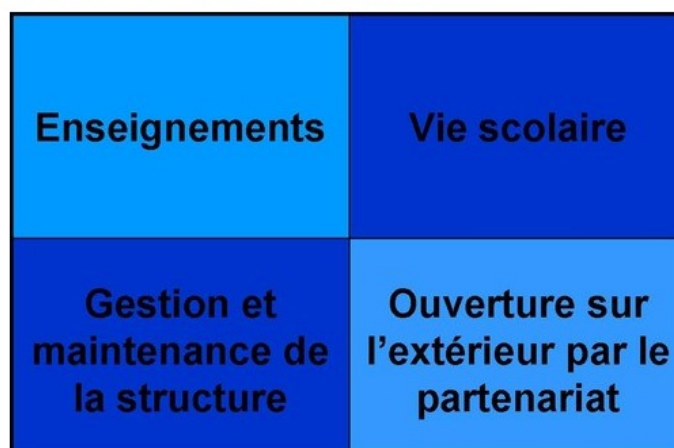
Démarche E3D : Suite d'actions abouties ou non (réflexion sur nos actions), lien entre tous les acteurs (enseignant, cpe, vie scolaire, élèves, ...) ;

1 action = 1 partenaire au minimum

Diapositive Educscol :




<http://eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html>

Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire ou toute école engagés dans un projet de développement durable fondé sur une continuité entre les 4 modalités suivantes :



Présentation du label E3D (durée de 3 ans, demande d'une mention excellence)
<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-au-developpement-durable/labellisation-e3d/>

Possibilité de récupérer le dossier de labellisation (école, collège, ...).

 académie Nantes RÉGION ACADÉMIQUE PAYS DE LA LOIRE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  Loire Atlantique	 E3D
DOSSIER E3D « ÉTABLISSEMENT EN DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE » A retourner avant le 15 mars 2018 à : isabelle.bernard@ac-nantes.fr	
Etablissement (adresse) :	
Coordonnateur ou référent pédagogique pour le dossier E3D (nom, fonction) :	
Contact (téléphone, courriel) :	
<hr/> 1 PILDOTAGE ET IMPLICATION DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE	
1.1 Références au développement durable	

Attention :

Au moins deux piliers engagés par projet.

Tableau récapitulatif.

Diagnostic E3D (voir document).

Fiche projet

Recenser toutes les actions (voir document).

Site de Paimboeuf (autres exemples de fiches).

Jean-Michel Valantin - Spécialiste en géopolitique

Haut fonctionnaire au développement durable à la DGESCO - Education Nationale

<https://vimeo.com/168038594>

Idées diverses :

Défit classe énergie -> réduire la consommation énergétique (électricité, gaz).

Ecoquartier : La Bottière - Soullarderie - Hâluçhère (coté route Sainte-Luce jusqu'au Quartier Pin Sec = Bottière-Chesnaie).

Critères de labellisation E3D : (voir document)

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-au-developpement-durable/labellisation-e3d/>

Consigne :

Une problématique (ligne directrice), c'est une question, une phrase, un slogan fédérateur l'ensemble des actions qui met les élèves au cœur de la démarche, au service de leurs compétences et qui doit être intégrée au projet d'établissement (Réussite, insertion, solidarité, coopération).

Dans la problématique, on doit retrouver l'identité de l'établissement dans un territoire avec ses spécificités.

Propositions de lignes directrices : (voir document)

Ligne directrice finale :

« Au collège Simone Veil, établissement neuf dans un territoire en pleine transformation, les élèves en lien avec le reste de la communauté éducative, se construisent une identité respectueuse de l'environnement, de la mixité et des cultures du monde grâce aux actions citoyennes de développement durable ? »

Comité de pilotage : (voir document)

Organe gouverné par la chef de l'établissement (+ coordinateur/pilote E3D)
Acteurs (tout le monde) : chef d'établissement, gestionnaire, cpe, enseignants, élèves, parents, infirmière, assistante sociale, partenaires, cuisinier, agents, ...

Objectifs :

Identifier les besoins, proposer des priorités, évaluer, communiquer.
Disposition d'un compte-rendu (e-lyco, jury de labellisation)

Réunions : (voir document « Les modalités de régulation/concertation)

3 réunions (plusieurs niveaux de réunions).

Fiche outil - Réflexion sur la mise en place d'un comité de pilotage E3D (voir document).

Date : courant novembre 2018.

Eco-délégués (16 éco-délégués) : (voir documents)

Quelques outils :

- Le livret de l'éco-délégué (aide à la méthodologie de projet).

Il est :

- Etre à l'écoute des préoccupations de ses camarades,
- Etre force de propositions,
- Participer au comité de pilotage,
- Transmettre les informations à la communauté éducative,
- Etre moteur dans la mise en place d'actions,
- Représenter l'établissement lors d'événements locaux.

Site internet :

Ecodelegues.crdp.caen http://ecodelegues.crdp.ac-caen.fr/co/Eco-delegues_1.html

Phosphore.com <https://www.phosphore.com/reussir-au-lycee/developpement-durable-que-faites-vous-dans-vos-lycees/>

Leur rôle, une charte (à prévoir) :

Une formation ? Comment porter un projet ?

Formation : sortie pédagogique par un partenaire (Parc de la Bruyère, Ecopole) qui forment les élèves.

Réunion :

Ils se réunissent lors des comités de pilotages.

Actions/implication :

Sur la pause méridienne (FSE, club E3D), les parcours, CVC, ...

-> Affichages, recyclage, ...

Récompenses :

Diplôme des éco-délégués, sorties pédagogiques, passeports de l'éco-délégués, vitrines, ...

Choix des éco-délégués : (voir le document)

Volontariat avec 1 ou 2 élèves par classe.

Explications, présentations aux élèves par les professeurs (Histoire-géographie, pilotes (mathématiques/arts plastiques, cpe).

Bilan :

Proposition d'une date pour la J2 : jeudi 6 décembre 2018.